

**Tourtemagne**  
027 932 14 55

**Rochette**  
032 492 10 22

### réservations

Fredy Tscherrig, gardien  
027 934 34 84  
info@turtmannhuetten.ch  
www.turtmannhuetten.ch

Responsable par interim :  
Claude Rossé  
032 497 91 43, 078 633 86 75  
rochette@cas-prevotoise.ch

**Cabane des Gorges – réservations : Josiane Gafner Didier, 077 522 68 46**  
**[cabane.gorges@cas-prevotoise.ch](mailto:cabane.gorges@cas-prevotoise.ch)**

Les lundis et vendredis, dès 17h30, la cabane est ouverte à tous les membres pour partager un moment de convivialité.

**Bibliothèque de section sur rendez-vous : Georges von Arx, 032 493 20 14 ou 079 630 33 06.**

### Gardiennages à la Rochette

#### Février

5-6 février	Libre	
12-13 février	Philippe et Anita Choffat	079 250 38 29
19-20 février	Pierrette et Frédy Nobs	079 889 48 79
26-27 février	Nicole et Gérard Antille	078 892 59 90

Présidence :	Yves Diacon, L'Orée 3, 2710 Tavannes, 032 481 28 86, 079 936 81 86, <a href="mailto:president@cas-prevotoise.ch">president@cas-prevotoise.ch</a>
Gestion des membres :	Eléonore Girardin, rue Aimé-Charpillot 13A, 2735 Bévillard 079 759 27 31, <a href="mailto:membres@cas-prevotoise.ch">membres@cas-prevotoise.ch</a>
Site internet :	Vacant <a href="mailto:internet@cas-prevotoise.ch">internet@cas-prevotoise.ch</a> – <a href="http://www.cas-prevotoise.ch">www.cas-prevotoise.ch</a>
Bulletin :	Michèle Giorgianni, rue des Tilleuls 5, 2710 Tavannes 077 480 07 22, <a href="mailto:bulletin@cas-prevotoise.ch">bulletin@cas-prevotoise.ch</a>
Imprimeur :	Imprimerie Juillerat Chervet SA, rue de la Clé 7, 2610 St-Imier 032 942 39 10, <a href="mailto:info@ijc.ch">info@ijc.ch</a> – <a href="http://www.ijc.ch">www.ijc.ch</a>
Coordonnées bancaires :	Banque Cantonale Bernoise SA, 3011 Berne CH55 0079 0042 3180 3734 7 Club Alpin Suisse – Section Prévôtoise, 2735 Malleray Compte CCP de la banque 30-106-9

### Prochain rendez-vous de section

Comité de section (17h45) et assemblée ordinaire (19h15), mercredi 23 février, à la cabane des Gorges, à Moutier.

**Délai rédactionnel : le dernier jour du mois**

Photos de couverture : Pascal Bourquin

## Avant-propos

En préambule...

Bonne et heureuse année 2022 à chacun-e en espérant que la pandémie nous laisse un peu plus de liberté pour penser et panser le monde qui en a bien besoin. La deuxième partie de 2021 a été trop réduite à une réflexion/prise de position marquée parfois d'intolérance entre Antivax et Provox. Est-ce que l'étalement et la « discussion » autour d'un tel point de vue antagoniste nous a libéré-e-s de nous poser d'autres questions bien plus brûlantes (sic) liées au réchauffement climatique... ?

Et pourtant, pour nous, passionné-e-s de la montagne, ces questions doivent être au centre de nos préoccupations. Le livre « Coup de chaud sur les montagnes »\* nous rappelle que la crise climatique doit nous conduire à nous interroger et à nous positionner sur l'avenir des activités humaines en montagne. Les auteurs montrent que nous sommes placé-e-s devant deux options antagonistes de développement : « (...) en forçant un peu le trait, on a le choix entre développer sans discernement un territoire sous prétexte qu'il va être malmené par le changement climatique – c'est par exemple la fuite en avant des stations de ski qui veulent s'étendre vers le haut au détriment d'espaces protégés –, soit cultiver un patrimoine dont les futures générations, résidant en montagne ou pas, auront le plus grand besoin dans un

environnement devenu globalement plus hostile (...). La montagne doit (dans cette option) être considérée comme un bien commun dont la société dans son ensemble a besoin pour maintenir la ressource en eau, conserver la richesse de la biodiversité, préserver la qualité paysagère, entretenir une qualité de vie que les régions basses urbanisées peuvent de moins en moins offrir, et garder vivant un patrimoine culturel forgé au cours des siècles passés (...) ».

En plus...

Au niveau du « fonctionnement de la section Prévôtoise », je tiens à signaler à chacun-e que celle-ci va vivre à l'ère des nouveaux statuts acceptés en Assemblée générale le 11 décembre 2021. Un temps d'adaptation sera certainement nécessaire pour régler certaines questions qui ne manqueront pas de se poser en cours d'exercice, par exemple, la nouvelle gestion de la cabane Rochette, sans l'apport des groupes (qui ont été supprimés ou transformés en groupements régionaux « libres ») qui étaient responsables de la désignation de gardiens durant les week-ends.

Yves Diacon

\*« Coup de chaud sur les montagnes » de Bernard Francou et Marie-Antoinette Mélières, Guérin éditions Paulsen.



# Procès-verbal

## 112<sup>e</sup> Assemblée générale de la section Prévôtoise, à Moutier, samedi 11 décembre 2021, à 15h30

Présidente : Arlette Rossé

Secrétaire ad intérim : Céline Kummer

L'assemblée est ouverte à 15h32 devant 73 membres, 16 membres sont excusés.

### 1. Souhais de bienvenue

Michel Rihs, vice-président du groupe Moutier qui organise cette assemblée, souhaite la bienvenue aux membres présents et annonce avec regret que l'apéro, initialement prévu après les débats, n'aura pas lieu en raison des récentes mesures sanitaires. Arlette Rossé remercie le groupe Moutier pour son organisation et cède la parole à M. Winistoerfer, maire de Moutier, qui nous souhaite également la bienvenue.

La présidente souhaite à son tour la bienvenue aux membres présents et remercie particulièrement pour leur présence le président de la Bourgeoisie de Moutier, David Gobat, le président de la section Delémont, ainsi que nos membres d'honneur.

### 2. Nominations des scrutateurs

Charles Donzé, Pierre Wirz et Alain Stalder sont nommés scrutateurs.

### 3. Procès-verbal de la 111<sup>e</sup> assemblée générale sous forme écrite

Ce procès-verbal, qui a paru dans le bulletin du mois de mai 2021, est accepté à l'unanimité.

### 4. Admissions, démissions

#### Admissions

- Danilo Krähenbühl, de Tavannes pour le groupe Tramelan
- Anne-Sophie Racault, de Lausanne (section Prévôtoise comme 2<sup>e</sup> section)

- Alexandre de França, de Rebeuvelier
- Céline Lopinat, de Rebeuvelier
- Nadia Keller, de Péry, pour le groupe Reconvilier
- Alixe Bowen, de Bienne
- Maxime Kuhn, de Bienne (jeunesse)
- Amandine Kuhn, de Bienne (jeunesse).

#### Démissions

- Daniel Minder, du groupe Cornet
- Claude Rebetez, du groupe Moutier
- Michel Mathez, de Bienne (transfert vers la section La Neuveville)
- Sabine Jutzi, des Breuleux (transfert vers la section La Chaux-de-Fonds).

Éléonore Girardin est cordialement remerciée pour son travail de gestionnaire des membres. Les mutations sont acceptées à l'unanimité par un lever de main.

### 5. Rapports annuels

#### Rapport de la présidente de section

*Chers amis clubistes.*

*C'est avec le sentiment d'avoir accompli ma tâche de présidente au plus près de ma conscience que je vous lis mon rapport pour la dernière fois.*

*En effet, ce n'est pas pour 4 ans, mais 5 ans que j'ai dû assumer cette tâche, accompagnée de tout le comité, grâce à ce « cher » COVID.*

*Cet après-midi nous pouvons enfin nous réunir en présentiel afin de partager cette assemblée en toute convivialité.*

*Avant de poursuivre ce rapport, j'aimerais*

*penser à nos clubistes disparus, j'ai nommé :*

- *Heinz Sartori, groupe Malleray-Bévilard*
- *Raymond Forster, groupe Moutier*
- *Jean-Pierre Mercier, groupe Moutier*
- *Évelyne Blanchard, groupe Malleray-Bévilard*

*Ayons tous une pensée pour eux et leurs familles et gardons au fond de nous leur souvenir (une minute de silence, debout).*

*Malgré les embûches de cette pandémie, cette année 2021 nous a ouvert à nouveau les portes aux assemblées habituelles, soit celles des présidents romands à Yverdon, celle de l'assemblée des délégués à Berne et enfin la dernière, celle de la Conférence des présidents, également à Berne. Notre section a été représentée à toutes ces manifestations.*

*Un grand changement s'annonce pour 2022 avec le nouveau comité qui va être nommé aujourd'hui et auquel je vous prie de faire bon accueil.*

*Pour ma part, soyez assurés que j'ai eu du plaisir dans ma fonction. J'ai appris beaucoup de choses sur le CAS et, surtout, j'ai reçu énormément d'amitié de bien des clubistes. J'arrête ma fonction avec reconnaissance et satisfaction.*

*Un grand merci à tous les soutiens qui m'ont été accordés, un grand merci à tout le comité pour son dévouement à mes côtés, à Philippe Choffat qui est un pilier incontournable au sein de la section, tant pour moi que pour chacun.*

*Merci également à tous les membres de la section, présidents de groupes, chefs de courses ainsi que tous les membres des commissions pour leur travail et aux clubistes qui se sont engagés pour les*

*différents travaux tout au long de l'année, leur soutien est important pour la bonne marche du CAS.*

*N'oublions pas les chefs gardiens de nos cabanes de Tourtemagne et de la Rochette, à qui nous ne dirons jamais assez merci pour la peine qu'ils prennent, afin que puissent vivre ces lieux de rencontres ; encore un grand merci !*

*Encore un vœu de ma part, je souhaiterais que les jeunes et nouveaux membres de notre section pensent aux gardiennages à faire tout au long de l'année, et cela vaut également pour tous les membres (il est facile de s'inscrire sur le site), et, qu'ils répondent présents lors des demandes, soit pour la corvée de nettoyages, soit pour la corvée de bois, qui sont chaque année à l'agenda. Par avance merci pour votre contribution, nous en avons besoin pour que tout roule normalement.*

*Pour terminer, je souhaite au prochain président, et à son futur comité, plein succès pour ces quatre prochaines années, avec mes vifs remerciements pour avoir pris à cœur la relève.*

*Voilà, chers amis clubistes, je quitte la présidence, mais pas la section et, je sais que j'aurai toujours un grand plaisir à vous rencontrer dans le futur ; mon souhait pour l'avenir c'est que perdure encore longtemps la section Prévôtoise.*

*Amitié à vous tous. Arlette Rossé.*

## **Autres rapports annuels**

Les rapports annuels ont paru dans le bulletin du mois de novembre. Ils sont acceptés à l'unanimité.

## **6. Comptes 2021**

Nicole Bangerter, caissière de la section, présente les comptes tels que parus dans le

bulletin de novembre, et Heidi Rihs, vérificatrice des comptes, assure que les comptes présentés sont exacts et recommande à l'assemblée de les approuver.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec remerciements à Nicole Bangerter pour la bonne tenue des comptes.

## **7. Budget 2022**

Philippe Choffat présente le budget 2022 (v. bulletin de novembre) qui ne présente pas de changement significatif par rapport aux années précédentes. Le budget est accepté à l'unanimité.

## **8. Approbation du règlement des cotisations**

Philippe Choffat explique que l'association centrale a augmenté le montant de ses cotisations annuelles (Individuel: + 10 CHF / Famille: + 14 CHF / Jeunesse: + 5 CHF). Les cotisations de section restent inchangées.

Ce changement tarifaire au niveau du CC nous oblige à modifier notre règlement des cotisations. Ces adaptations sont acceptées par l'assemblée.

## **9. Cotisations 2023**

Le bureau du comité propose de ne pas modifier les cotisations de section pour 2023. L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

## **10. Approbation du programme des courses 2022**

Philippe Gosteli, responsable des activités, remercie les chef(fe)s de courses pour leur engagement. Le programme des courses, qui a paru dans le bulletin du mois de novembre, est accepté à l'unanimité.

## **11. Promotion des membres ayant 25, 40, 50, 60, 65 ans et plus de sociétariat**

*25 ans de sociétariat en 2021 :*

- Sébastien Blanchard, groupe Malleray-Bévilard
- Sébastien Gelin, groupe Malleray-Bévilard
- Olivier Heimann, groupe Malleray-Bévilard
- Laurent Känzig, groupe Court
- Sébastien Känzig, groupe Court
- Sven Kummer, groupe Court
- Frédéric Antille, groupe Reconvilier
- Martin Froidevaux, groupe Reconvilier
- Damaris Gaillard, groupe Reconvilier
- Sébastien Parratte, groupe Tramelan
- Virginie Romang-Uhlmann, groupe Tramelan
- Jean-Claude Humair, groupe Tramelan
- Tyson Mercerat, groupe Moutier
- Blaise Morf, groupe Moutier
- Martine Pedrocchi, groupe Moutier
- Claire Farine, groupe Moutier
- Julien Ryf, groupe Moutier
- Carine Rohrer, groupe Moutier
- Jérôme Heimann, groupe Moutier
- Florent Günter, groupe Cornet
- Brigitte Dard, groupe Cornet

*25 ans de sociétariat en 2022 :*

- Yolande Humair, groupe Tramelan
- Thomas Bartlomé, groupe Tramelan
- Simon Chaignat, groupe Tramelan
- Liechti Patrice, groupe Reconvilier
- Fredy Tscherrig, groupe Reconvilier
- Magdalena Tscherrig, groupe Reconvilier
- Françoise Charmillot, groupe Reconvilier
- Arlette Rossé, groupe Court

- Valérie Christ, groupe Moutier
- Gaël Wyssen, groupe Moutier

*40 ans de sociétariat en 2021 :*

- André Knuchel, groupe Malleray-Bévilard
- Bruno Ruozzi, groupe Malleray-Bévilard
- Rose-Marie Leuenberger, groupe Malleray-Bévilard
- Vèrène Bron, groupe Sorvilier
- Raoul Christe, groupe Tramelan
- Richard Bangarter, groupe Reconvilier

*40 ans de sociétariat en 2022 :*

- Jean-Pierre Borer, groupe Cornet
- Yves Diacon, groupe Cornet
- Josiane Vuilleumier, groupe Reconvilier
- André Blanchard, groupe Malleray-Bévilard
- Alain Fénart, groupe Moutier

*50 ans de sociétariat en 2021 :*

- Charles Freléchoz, groupe Tramelan
- Jean-Paul Stalder, groupe Malleray-Bévilard
- Tony Affolter, groupe Moutier

*50 ans de sociétariat en 2022 :*

- André Criblez, groupe Tramelan
- François Habegger, groupe Court
- Michel Juillerat, groupe Tramelan
- Serge Ostorero, groupe Moutier
- Roland Voutat, groupe Malleray-Bévilard
- Marcel Bueche, groupe Malleray-Bévilard
- René Clémence, groupe Malleray-Bévilard
- René Zwahlen, groupe Moutier

*60 ans de sociétariat en 2021 :*

- André Petit, groupe Malleray-Bévilard
- Charles Torriani, groupe Sorvilier

*60 ans de sociétariat en 2022 :*

- Ernest Affolter, groupe Malleray-Bévilard

*65 ans et plus de sociétariat :*

- Hugo Weber, groupe Malleray-Bévilard – 66 ans
- Georges Schneeberger, groupe Court – 68 ans
- Charles Gamma, groupe Tramelan – 69 ans
- Pierre Guinchard, groupe Malleray-Bévilard – 69 ans
- Willy Renggli, groupe Malleray-Bévilard – 71 ans
- Marc Rüfli, groupe Tramelan – 74 ans

Roland Voutat prend la parole pour donner le message des jubilaires. Charles Torriani prend également la parole pour un message de remerciements.

## **12. Évocation de la montagne**

L'assemblée visionne un magnifique montage audiovisuel présenté par Raymond Monnerat. Réalisé avec Gérard Chaignat, membre du groupe Tramelan, le film présente plusieurs courses réalisées dans différentes régions de nos Alpes et du monde. Un grand merci à eux.

## **13. Modification des statuts**

### **a. Présentation des modifications et discussion**

Christian Grossenbacher, président du groupe de travail « Avenir des groupes », présente une brève rétrospective des différentes étapes de réflexions qui ont amené le groupe de travail à proposer la dissolution des groupes de la section et, de ce fait, la modification des statuts.

Le projet des nouveaux statuts, qui a paru dans le bulletin d'octobre, a été élaboré par le groupe de travail. Ces nouveaux statuts doivent être approuvés ce soir.

Philippe Choffat présente les modifications apportées à ces nouveaux statuts par rapport à la version actuelle. Trois objets suscitent la discussion et sont passés au vote :

*Article 1, alinéa 2 :*

La proposition de définir « Valbirse » comme étant le siège de la section est combattue. Trois autres propositions sont émises : « Malleray », « Court » et « la commune de résidence du président ».

Après votation à main levée, « Valbirse » remporte la majorité des votes au ¾.

*Article 29 (en entier) :*

Un(e) membre propose de supprimer l'article 29 et de renoncer à inclure la notion de groupements régionaux dans les nouveaux statuts. Puisque ces derniers entraînent la suppression des groupes de la section, pourquoi vouloir créer des groupements régionaux ?

Après votation à main levée, l'assemblée décide de maintenir l'article 29 dans les nouveaux statuts.

*Article 29, alinéa 4 :*

Le groupe Cornet propose de supprimer la fin de la phrase de cet alinéa afin de rendre la formulation moins rigide : « Il n'y a aucune obligation pour un membre de la section d'être membre d'un groupement régional. »

Après votation à main levée, la proposition du groupe Cornet est retenue.

Annexe 1 : Les groupements CAS du Cornet, de Sorvilier et de Tramelan sont insérés dans cette annexe.

## **b. Approbation de la modification des statuts**

Les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité. Philippe Choffat remercie l'assemblée pour sa confiance envers le groupe de travail « Avenir des groupes ».

## **14. Modification des règlements internes (cabane la Rochette / commission de la cabane la Rochette / de la cabane Tourtemagne / des activités / des médias / des subventions**

### **a. Présentation et discussion**

Philippe Choffat présente les modifications proposées dans les différents règlements internes. Ces modifications sont étroitement liées à l'approbation des nouveaux statuts.

### **b. Approbation des modifications des règlements**

Les modifications proposées dans ces différents règlements sont acceptées à l'unanimité.

## **15. Nouveaux règlements internes (commissions de la culture et environnement / du poste de secours)**

### **a. Présentation et discussion**

Philippe Choffat présente ces deux nouveaux règlements.

### **b. Approbation des nouveaux règlements**

Ces deux nouveaux règlements sont acceptés à l'unanimité.

## **16. Dissolution du groupe de travail « Avenir des groupes »**

Christian Grossenbacher remercie les membres du groupe de travail « avenir

des groupes » pour leur collaboration.

La présidente procède à la dissolution du groupe de travail. Elle remercie à son tour, au nom du comité de section, tous les membres qui se sont investis dans ce groupe de travail.

### 17. Nominations statutaires

Yves Diacon prend la parole et rappelle que la nomination de la présidence de section incombe au cercle Moutier/Le Cornet. Il s'est présenté lui-même à ce poste « par défaut » et se contentera de régler les affaires courantes, puisque, malgré d'intenses recherches, aucun(e) volontaire n'a été trouvé(e) par les groupes Moutier et Cornet.

Arlette Rossé prend la parole et propose de nommer Yves Diacon au poste de Président de section dès 2022. L'assemblée accepte cette nomination par applaudissements.

Yves Diacon remercie chaleureusement Arlette pour ses cinq années passées à la présidence.

Yves Diacon remercie également les membres du comité de section sortants pour leur précieuse collaboration, à savoir : Otto Habegger (vice-président), Nicole Bangerter (caissière), Philippe Choffat (médias), Élisabeth Berger (secrétaire).

Il présente le futur comité de section pour 2022 :

- Président : Yves Diacon
- Secrétaire : Céline Kummer
- Caissier central : Claude Gafner
- Gestionnaire des membres : Éléonore Girardin
- Responsable des activités et de la formation : Philippe Gosteli

- Responsable de la Cabane Tourtemagne : Philippe Choffat
- Responsable des médias : Pascal Bourquin
- Responsable du poste de secours : Nicolas Vez

Cette composition est acceptée par applaudissements.

Il reste des places encore vacantes au sein de ce comité, à savoir : vice-président(e), responsable de la commission de la cabane Rochette et responsable de la commission « Culture et environnement ». Avis aux intéressé(e)s.

Changements et nominations dans les différentes commissions :

- Activités et formation : Patrice Liechti remplace Claude Rossé au poste de préposé aux courses d'hiver.
- Médias : il manque un responsable du site Internet pour succéder à Lucien Gigon, qui a démissionné. André Knuchel et Georges von Arx rejoignent cette commission pour les archives et la bibliothèque.
- Cabane Tourtemagne : pas de changement.
- Cabane Rochette : 3 membres ont démissionné, à savoir Jean-Pierre Grosjean, André Knuchel et André Criblez. Deux personnes ont accepté de s'engager pour reprendre certaines responsabilités : Raphaël Chappuis (caissier) et Claude Rossé (responsable de l'inventaire et du stock). La présidence est vacante.
- Poste de secours : nouvelle commission dès 2022, composée de Nicolas Vez (présidence), René Didier, Céline Ryf, Julien Ryf, Quentin Bobillier, Bertrand Conus et Philippe Blaser (membres).

Les vérificateurs des comptes proposés sont : Arnaud Beuchat et Sébastien Känzig, nommés pour deux ans (de 2022 à 2023) et Marie-Andrée Uhlmann et Heidi Rihs, nommées pour quatre ans (de 2022 à 2025).

### 18. Divers et imprévus

Dominique Beuchat, nouveau président de la section Delémont, prend la parole et nous remercie pour notre invitation.

Il relève l'importance, pour une section et pour ses membres, des moments partagés en montagne, de l'entraide et de l'engagement pour la communauté.

### 19. Clôture de l'assemblée

Pour clore l'assemblée, la présidente souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année. La séance est levée à 18h05.

## Courses à venir

### Arc jurassien

je 3 février

Sous réserve des conditions sanitaires du moment.

Les organisateurs définiront, selon les conditions d'enneigement et quelques jours auparavant, le lieu de la course et l'heure de départ. Les clubistes non seniors sont les bienvenu-e-s.

Équipement: skis (peaux et couteaux) ou raquettes, ainsi qu'une grande dose de bonne humeur.

Inscriptions jusqu'au lundi 31 janvier auprès des organisateurs: Gaston Zwahlen, 032 487 65 68 ou André Jubin, 032 487 63 75, 079 362 75 84.

### Tsernom

sa 12 février

Voir bulletin du mois de décembre.

### Arc jurassien

je 17 février

Sous réserve des conditions sanitaires du moment.

Les organisateurs définiront, selon les conditions d'enneigement et quelques jours auparavant, le lieu de la course et l'heure de départ. Les clubistes non seniors sont les bienvenu-e-s.

Équipement: skis (peaux et couteaux) ou raquettes, ainsi qu'une grande dose de bonne humeur.

Inscriptions jusqu'au lundi 14 février auprès des organisateurs: André Huber, 032 462 28 77 ou André Knuchel, 032 492 14 02.

### Höji Sulegg

sa 19 février

Rendez-vous à 6h30 derrière l'hôtel de ville, à Tavannes.

Déplacement en voitures jusqu'à Isenfluh. Montée par Sulwald, Chüebodmi, Schärhubel pour atteindre le sommet Höji Sulegg (2413m).

Difficulté: PD.

Avoir suivi un cours avalanche de la section ou autre.

Prendre un pique-nique et le matériel habituel de rando, DVA (trois antennes), sonde et pelle.

Inscriptions jusqu'au mardi 15 février en ligne ou auprès du chef de course Patrice Liechti, 079 846 23 04.

## **Comité de section et assemblée ordinaire** **me 23 février**

Le comité de section (anciennement « bureau ») est convoqué à 17h45, à la cabane des Gorges, à Moutier.

L'assemblée ordinaire de section est convoquée à 19h15.

Tout-e membre de la section Prévôtoise est invité-e à participer avec droit de vote à cette assemblée.

### *Ordre du jour*

1. Salutations et bienvenue
2. PV du comité de section du 27 octobre 2021
3. Correspondance
4. Nouveaux statuts
5. Mutations
6. Activités de montagne : comptes-rendus et courses futures
7. Autres dicastères et préposés
8. Divers et imprévus

Remarques importantes :

- Le maintien du comité et de l'assemblée ordinaire ainsi que les mesures à prendre individuellement dépendent des directives COVID cantonales et fédérales en matière d'organisation de rassemblements et de participation à ceux-ci.
- Il n'y a pas de souper prévu après la réunion.

## **Le Curtillet** **sa 26 février**

Voir bulletin du mois de décembre.

## **Autour de Nendaz** **du je 3 au di 6 mars (avancés)** **du je 10 au di 13 mars**

Tout le programme sera fait en concertation avec les participant(e)s suivant les conditions du moment et les envies. La différence entre les deux activités est très relative... mais une bonne technique de ski est souhaitée pour les deux fois. Rendez-vous et heure de départ en fonction des inscriptions. Nous commencerons le jeudi après-midi par la montée à Tracouet dans les mélèzes. Après... possibilité d'aller aussi s'entraîner à la recherche DVA à Siviez.

Nuitées au chalet l'Églantier chez Philippe Gosteli (GPS : 588,821/114,246). Prendre ses effets personnels, sac de couchage, un drap de lit et une taie d'oreiller.

Prix : 25 CHF/nuitée. Les frais de nourriture seront partagés entre tous. Pour les boissons, décompte individuel. Inscription possible de un à quatre jours suivant vos

disponibilités. Mais impératif d'être à Nendaz pour 7h du matin, sauf le jeudi pour midi !

Équipement rando avec DVA, pelle, sonde et couteaux.

Pour le premier week-end, si nous allons à la Rosablanche : baudrier et, si possible, cordelettes glacier, 1 vis, 2 mousquetons et un piolet léger.

Inscriptions et renseignements jusqu'au lundi 28 février (1<sup>re</sup> activité) et lundi 7 mars (2<sup>e</sup> activité) auprès du chef de course : Philippe Gosteli, 032 489 24 31, 079 298 90 73 ou ph.gosteli@bluewin.ch.

## **Semaine hivernale seniors** **du lu 7 au ve 11 mars**

Déplacement: Tavannes / Bourg-St-Pierre.

Logement : Auberge les Charmettes.

Lundi: Tour de Bavon (2476m) depuis Liddes, 900m, 4h.

Mardi: Traversée arête de Tcholeire (2805m) – Super St-Bernard, 900m, 4h.

Mercredi: Pointe de Penne (2782m) depuis Bourg-St-Pierre, 100m, 4-5h.

Jeudi: Testa Grisa (3059m) – Super St-Bernard, 1100m, 4-5h.

Vendredi: Les Monts Telliers (2951m) – Super St-Bernard, 1000m, 4h.

Équipement complet de ski de randonnée, baudrier, crampons.

Une rencontre d'information sera organisée avant le départ pour les détails de transport et le matériel nécessaire.

Inscriptions jusqu'au vendredi 25 février, en ligne ou auprès des chefs de course : Frédy Nobs, 032 481 36 68, ou Patrice Liechti, 079 846 23 04.

## **Le coin des groupements régionaux**

### **Cornet**

Yves Diacon

Le temps maussade des journées de fin d'année est quelque peu à l'image de 2021 : une période peu folichonne pour le moral de l'espèce humaine. Je vous souhaite néanmoins une année 2022 pleine de joie et d'espérance renouvelées.

Pour « tuer le temps pluvieux » je vous

signale deux thrillers parus récemment dont l'action se déroule dans nos montagnes : « Malatraix » d'Emmanuelle Robert aux éditions Slatkine et « Le Sanatorium » de Sarah Pearse aux éditions Michel Lafon que je tiens à votre disposition. Bonne lecture !

### **Malleray**

Thierry Grossenbacher

L'Assemblée générale 2021 de la Section Prévôtoise a eu lieu. Les nouveaux statuts ont été acceptés.

Lors de son Assemblée générale 2021, le Groupe Malleray-Bévilard a décidé de se constituer en Groupement régional selon

l'article 29 des statuts nouvellement acceptés.

L'activité du Groupement est, pour l'instant, au point mort en raison des incertitudes provoquées par la pandémie de la Covid-19.

## Tramelan

J'espère que vous avez bien passé les fêtes et je vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

Le programme des activités est maintenant établi et validé par la section.

Je vous rappelle les courses du groupe soit :

- Randonnée en raquettes facile sur le Montoz du dimanche 23 janvier. Renseignements et inscriptions chez Daniel Liechti, 079 550 50 37. Rendez-vous au parking du CIP à 9h, prendre son pique-nique solide et liquide.
- Randonnée à ski facile sur le Chasseral du samedi 5 février. Renseignements et inscriptions chez Étienne Geiser, 075 425 87 79. Rendez-vous au parking du CIP à 9h, si la météo le

Charles Donzé

permet, une fondue en plein air pourrait être organisée.

- La course des séniors du 3 février organisée par Gaston Zwahlen et André Jubin.
- La randonnée à skis nocturne sur le Montoz d'Étienne Geiser le 4 février
- La randonnée à skis région Gantrisch de Raphaël Liechti le 6 février.
- Prochaine rencontre de groupe le vendredi 25 février, au CIP, à 19h. Au programme, la projection du film de la Via Alpina Vaduz – Montreux de Françoise Bichsel.

Nous souhaitons la bienvenue à Joao Lopes de Bienne qui a demandé son admission au groupe et nous espérons qu'il aura beaucoup de plaisir lors de nos activités.

## Ils y ont participé

### Cours avalanche, 18 décembre

Philippe Gosteli

Samedi matin, 9 heures, six chef(fe)s de course ont rendez-vous à la cabane des Gorges à Moutier.

Patrice Liechti, responsable du cours, Claire-Lise Donzé, Raphaël Liechti, Claude Rossé, Florent Günter et Philippe Gosteli se retrouvent pour un perfectionnement concernant les avalanches et l'utilisation des DVA. Cette séance est extrêmement utile aux responsables des courses de la section pour se remettre en tête toutes les subtilités et toutes les questions qui peuvent se poser lors de l'organisation d'une course. Et cela dans l'intérêt et pour la sécurité des participants aux activités de notre section. C'est toujours judicieux d'allumer son DVA et de refaire les manipulations de base au chaud et au sec... Après une partie théorique donnée

par Patrice et beaucoup d'échanges constructifs, tout le monde s'est retrouvé aux Golats pour la partie pratique « dans le terrain » et les différentes formes de recherches. Pas toujours évidentes à faire quand il s'agit de rechercher plusieurs DVA en même temps. Mais au combien utile... en espérant ne jamais en avoir besoin. Un grand merci à Patrice pour l'organisation de cette belle journée.

Lors des entretiens du matin, il a été décidé que pour les courses de section, seuls les DVA avec trois antennes, toutes marques confondues, seraient acceptés. À noter que plusieurs DVA de la section peuvent être loués pour un ou plusieurs jours auprès du responsable des courses d'hiver, ainsi que deux sacs à dos avec airbag.